

## Credit à la consommation annulé

Par Marseillais55, le 09/08/2013 à 09:04

Bonjour à tous,

Voilà j'ai contracté un credit pour refaire ma salle de bain. Le credit n'a pas été debité depuis 1 an est-ce qu'il peut se reactivé à tout moment? **merci** 

Par pat76, le 16/08/2013 à 17:43

Bonjour

C'est une société de crédit ou votre banquier qui a accordé le prêt?

Par Marseillais55, le 17/08/2013 à 16:48

Bonjour, une societe de credit. Enfaite ca fait moins d'un an.